



SGDB : Compte rendu AGO 2025 du 13 Janvier 2026

Emargement, Présents ou représentés :

31 clubs présents ou représentés sur les 42 et 16 membres du CODIR

Absents ou non représentés :

22: Bégard, Dinan-Corbinais, Trémereuc

29: Brest Iroise, Carhaix, Côtes des sables, Lanniron.

35: St Malo

56: Quiberon, Rimaison, St Laurent,

Le quorum étant atteint, l'A.G.O est déclarée ouverte

Ordre du jour :

- Approbation Compte rendu AGE et AGO 2024 du 21 janvier 2025
- Rapport Moral de la présidente Françoise DONVAL
- Bilan sportif de l'année écoulée par Françoise Donval aidée de Alain MARIAUD et Christian NICOLAS
- Bilan financier 2025 par Jacques BINET
- Budget prévisionnel 2025
- Calendrier 2026 par Françoise Donval
- Election du tiers sortant
- Questions Diverses

1 Approbation des Comptes rendus des AGO et AGE 2024

Les comptes rendus de ces AGE et AGO sont approuvés à l'unanimité

2 Rapport Moral du président

Françoise prend la parole pour excuser Jean-Luc POULAIN de ne pouvoir être présent à cette assemblée, il est en déplacement et ne peut participer. Il transmet les informations suivantes :

- Brest-Iroise : le gestionnaire est en liquidation judiciaire. La CCI, propriétaire du terrain, est en rapport avec la Ligue et la Fédération, l'objectif étant de trouver des solutions. Le terrain est entretenu par la CCI et le bénévoles de l'AS, le temps que l'appel d'offre puisse être établi. Deux repreneurs de l'activité ont été identifiés à cette heure. Mais la situation doit attendre la décision du mandataire judiciaire.
- Quiberon : un projet a été présenté à la Ligue, pour un budget avoisinant les 500 k€. Une personne s'est associée à Le Tallec pour présenter le projet. Les rentrées financières restent à identifier. La nouvelle AS est approuvée par la Fédération mais il n'y a pas de visibilité sur son activité.
- Rimaison : des problèmes juridiques existent entre ancien et nouveau gestionnaire. L'AS n'existe plus

Rapport Moral :

Une année 2025 réussie, pas de reports de compétitions liés à la météo.

La Coupe des Responsables Séniors Bretons s'est jouée début avril 2025 à Rennes St Jacques.

Il est constaté une nouvelle hausse des licenciés en 2025 : 22061 licenciés bretons dont 15925 séniors parmi lesquels 4682 dames et 11243 messieurs
42 golfs adhérents à SGDB pour 2025

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3 Présentation d'ISP V2 par Jérôme LEFEUVRE

Jérôme est coresponsable de la société AGENCE WEB en charge de ISP

Tous les golfs seront passés à la V2 pour fin janvier, début février.

Évocation des différents abonnements et fonctionnalités associées. Voir sur <https://isp-golf.com/plan-et-tarifs/>.

Intégration du module de paiement sans frais (pour les associations comme les membres) HelloAsso accessible.

Notions d'encarts publicitaires pour les sponsors, générateurs de revenus pour les clubs. Si les clubs ont besoin d'informations sur les nouvelles fonctionnalités, voir avec Jérôme LEFEUVRE ou Franck COCHET

Franck COCHET, Tel : 09 84 32 19 20 / 06 89 49 69 89 franck@agenceweb.bzh

Jérôme LEFEUVRE, Tel : 09 84 32 19 20 / 06 95 23 37 55 jerome@agenceweb.bzh

4 Bilan Sportif 2025

4.1 Hermine

Hermine : environ 2200 participants. Les deux demi-finales ont été complètes. Finale à Rhuys. Le module de calcul d'Alain MARIAUD a facilité la proclamation des résultats, avec gestion des ex-aequo :

Trophée Hermine, minimum 4 joueurs : 1er Brest-Iroise, 2ème Rhuys-Kerver, 3ème Cornouaille

Trophée Triskell, 2 ou 3 joueurs : 1er La Corbinais, 2ème Tréméreuc, 3ème Lac au Duc

Il est soumis à avis de l'assemblée le départ différencié (repère bleus) pour les messieurs. La proposition fait débat. L'objectif est que le golf reste un plaisir pour tous. Beaucoup de questions :

- Pour tous les âges ? Les problèmes de longueur de drive ne concernent pas que les séniors dits âgés. Certains séniors ayant des problèmes de santé pourraient prétendre à cette possibilité. Les AS ne doivent pas gérer pour autant le contrôle de certificats médicaux attestant de problèmes de santé. La proposition tient donc pour tous les âges, sachant que les golfeurs les plus en forme choisiront de partir des repères jaunes, et que tous séniors messieurs partis des repère bleus **ne peuvent plus prétendre à une performance en brut.**
- Pourquoi uniquement les messieurs ? Tous les golfs ne sont malheureusement pas équipés des repères jeunes (U14, couleur violet). Il n'y a donc pas de départ éligible pour les dames. Nous tablons sur le fait que le débat ne s'est pas encore posé pour les dames.
- Y aura-t-il conservation de l'équité sportive ? Le golf est un sport qui s'appuie sur l'étalonnage du terrain pour conserver l'équité sportive (les coups rendus sont adaptés).

Il est décidé pour 2026 d'ajouter au règlement Hermine la possibilité pour les messieurs seniors qui le souhaitent, de partir des repères bleus, en étant conscient des conséquences de ce choix (pas de qualification possible en brut). Cette expérimentation durera un an et sera ré-évoquée fin 2026. L'information est à donner sur ISP dans le commentaire.

Les outils réalisés par Alain MARIAUD pour les résultats Hermine seront adaptés à cette nouvelle règle.

4.2 Challenges départementaux et Bretagne/Pays de La Loire:

Challenges départementaux : ils permettent de qualifier des joueurs pour le challenge Bretagne /Pays-de-Loire. 18 clubs bretons (4 par département + une équipe pour chaque club hôte de la compétition) contre 16 clubs ligériens. La rencontre

Bretagne/Pays de la Loire a eu lieu aux Ormes et St Malo et la victoire est revenue à la Bretagne pour 1 point après recomptage du score d'une carte.

En 2026 le Challenge Bretagne/Pays de La Loire aura lieu à Baugé et Angers La Perrière (ex Avrillé)

4.3 Challenge des 9 trous

Challenge des 9 trous : 1er Caden, 2ème Tréméreuc, 3ème Boisgelin

Pour la saison 2026, 16 clubs ont resigné, et deux clubs alignent 2 équipes (Lac au Duc et Caden). La dotation donnée au club recevant passe de 700 à 500€. Le premier tour se jouera à Carhaix, le second à Caden.

En 2027, le premier tour se jouera à la Crinière et le second à Bois Guy.

4.4 Trophées seniors/Grands prix/Critérium

On observe la même participation qu'en 2024.

La dénomination Grand prix disparaît en 2026, il n'y aura plus que des Trophées séniors qui pourront se jouer semaine ou week-end.

5 Bilan Financier 2024

Bilan financier positif en 2025 de **+4697,32€** (normal, année d'organisation du Challenge Bretagne/Pays-de-Loire pour un bénéfice de 7360€)

Pour rappel, le bilan était de -1689,36 € en 2024, et d'environ +6900€ en 2023.

Le prévisionnel 2026 est naturellement négatif (-4200€) du fait du challenge Bretagne/Loire en pays de Loire.

La situation bancaire :

- 14895,87€ sur le compte
- 15255,42€ sur le livret

L'organisation du Challenge Bretagne/Pays-De-Loire a généré un bénéfice de 7360€

Pour 2026 :

- maintien du droit d'engagement à 25€ pour les demi-finales et finales Hermine.
- maintien du droit de jeu à 6€
- proposition de porter la dotation aux départements de 300 à 400€
- Possibilité pour les clubs de demander une participation financière pour l'achat d'un défibrillateur
- A priori les locations de terrain resteront à 1200€ par jour

Le rapport financier et les propositions sont adoptés à l'unanimité.

6 Elections du Tiers Sortant

Étaient sortants du CODIR:

- Yannick COCHET
- René CHARLES
- Françoise DONVAL
- Alain MARIAUD

Les 4 sortants se représentent au CODIR

Se présentent à l'élection au CODIR comme nouveau membre :

- Pierrick QUILLIOU (Baie de St Brieuc)

Les 5 candidats sont réélus ou élus à l'unanimité

7 Composition du CODIR

Président : Françoise DONVAL

Vices Présidents : Pierrick QUILLIOU, Christian NICOLAS, Jean-Paul HOLIN, Gilbert CHEVALIER

Secrétaire : René CHARLES

Secrétaire adjoint : Eric LEVRARD

Trésorier : Jacques BINET

Trésorier adjoint : Joël LE GROUYER

Commission Sportive : Françoise DONVAL, Alain MARIAUD, Christian NICOLAS

Délégués départementaux et adjoints :

22 : Pierrick QUILLIOU, René CHARLES

29 : Christian NICOLAS

35 : Jean-Paul HOLIN, Michel PENQUERC'H

56 : Gilbert CHEVALIER, Dany LEVEUGLE

Webmaster : Jean-Marc LEMOGODEUC

Autres membres :

- Jean-Luc POULAIN : Membre es-qualité
- Yannick COCHET Président d'honneur
- André GÉRARD : Membre
- Jean-Luc RENAUD : Membre
- Olivier THOMAS : Membre

8 Divers

Il est demandé à chaque responsable séniors de communiquer au secrétaire SGDB les noms et coordonnées (mail et mobile) des :

- Responsables séniors
- Responsables séniors adjoint
- Présidents d'AS

afin qu'il puisse mettre à jour l'annuaire des correspondants des golfs.

Le secrétaire SGDB
René CHARLES